



Sources

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

www.niederbronn-les-bains.fr

Une équipe au service de notre ville

Les Services Techniques constituent l'un des 3 grands pôles de l'administration communale. Ils regroupent les missions d'études, de réalisation, de maintenance et d'entretien des infrastructures communales tant dans le domaine des bâtiments et de la voirie que dans celui des espaces verts. Ils apportent par ailleurs un soutien logistique (transport, manutention, nettoyage) lors de différentes manifestations.

La volonté d'amélioration des services de proximité et du cadre de vie se concrétise au quotidien par la réalisation de projets, parfois de petite dimension, mais tous impactant dans l'appréhension de la ville (travaux de proximité et de sécurité sur voirie, construction d'un nouveau réservoir d'eau, aménagements paysagers, etc).

Le service est composé de 36 agents : 5 à la direction et au service du cadastre, 10 au service des espaces verts, 15 au service voirie-bâtiments-écoles, et 6 à l'entretien et au nettoyage des bâtiments communaux.

L'ÉDITO

ANNE GUILLIER - MAIRE DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

L'été rimera avec chantiers...

Chères Niederbrannoises, chers Niederbrannois, Le mois de juin 2016 est un mois dont l'on se souviendra à Niederbronn-les-Bains !

Un mois marqué par les festivités des 90 ans de notre station hydrominérale, une Fête de la Musique nouvelle formule, et bien sûr "Livres en fête".

Mais aussi un mois marqué par des conditions climatiques compliquées ayant apporté leur lot de dégâts liés aux inondations des 7, 12 et 17 juin derniers.

Nous voilà donc au début de l'été. Été qui, bien souvent, est associé aux mots "vacances", "pause". Une période où l'on réduit traditionnellement le rythme, où les enfants peuvent profiter d'un peu de répit avant la reprise scolaire de septembre.

Pour notre commune, l'été 2016 rimera avec chantiers. De nombreux travaux d'aménagement des espaces publics, d'entretien de nos écoles, de réfection et de rénovation des infrastructures sportives et des bâtiments publics ont en effet débuté et se poursuivront durant l'été.

Sans oublier l'arrivée, sur le plateau du Montrouge, d'un nouvel espace qui permettra aux sportifs, aux enfants, jeunes et moins jeunes de pratiquer leur sport dans de bonnes conditions !

Cette édition spéciale Sources Travaux vous apportera, je l'espère, quelques éclairages sur tous ces chantiers.

Je profite de cet éditorial pour remercier tous les agents de nos Services Techniques qui s'engagent au quotidien pour l'entretien et l'amélioration de notre cadre de vie.

Ils s'investissent jour après jour pour notre ville, persévèrent même si le travail est parfois bien ingrat et qu'ils ont à gérer des missions qui ne devraient pas leur incomber : ramassage des déchets jetés sciemment sur les voies publiques, déjections canines dans les plantations et sur la voie publique, remise en place ou remplacement de plantes arrachées et jetées au sol, de glissières de sécurité déboulonnées, de pan-

neaux arrachés, de bancs déplacés, nettoyage et remise en peinture suite à des tags, réparation de dégradations volontaires dans les vestiges des thermes romains ou encore sur le nichoir à livres positionné pour les Niederbrannois tout juste 2 jours avant...

Non, les agents municipaux ne sont pas payés pour cela. Que de gâchis ! Que de temps, d'énergie et d'argent perdus malheureusement par la bêtise de quelques-uns !

Chers concitoyens, je compte vraiment sur vous pour être vigilants, avec nous, et permettre toujours et encore à Niederbronn-les-Bains d'être reconnue pour sa qualité de vie et son accueil.

Sachons être solidaires et constructeurs, ensemble et pour le bien de tous !

En attendant de vous retrouver très prochainement, je vous souhaite un très bel été, riche en moments partagés, en découvertes et en détente aussi.



SPORT ET LOISIRS

L'EXTENSION DU GYMNASE

Actuellement la gymnastique, les arts martiaux, le fitness et autres activités douces sont pratiqués dans une salle située au centre-ville de la commune, aménagée dans les années 1990 dans d'anciens garages de véhicules du dépôt d'incendie. Un quart de siècle plus tard, ces locaux présentent plusieurs inconvénients : la surface est devenue insuffisante, ils ne répondent plus aux normes en vigueur et sont éloignés des établissements scolaires, obligeant élèves et enseignants à de longs déplacements à travers la ville.

Pour répondre aux besoins d'une salle de sports modernisée et adaptable à toutes les pratiques, la municipalité a initié en 2014 une réflexion afin de déménager ces activités au gymnase du Montrouge, grâce à la constitution d'un comité de pilotage. Le terrain vallonné ne permettant pas la construction d'un seul et même gymnase nécessitant une surface d'au moins 400m², il a été décidé d'ériger un nouveau bâtiment, à l'entrée de la zone de loisirs du Montrouge.

Suite à la présentation du projet aux futurs utilisateurs (associations, écoles et services municipaux), des observations ont été formulées, notamment sur l'optimisation du système de séparation intérieure, afin de permettre une utilisation simultanée des locaux par deux groupes distincts. Des variantes ont été analysées et l'option d'une cloison ouvrante sur la totalité de la hauteur a été retenue. Le comité de pilotage sera également amené à travailler cet automne sur le projet d'équipement intérieur.

Les travaux se décomposent en 19 lots techniques, pour un montant prévisionnel de 1 200 000 € HT, auxquels il convient d'ajouter les honoraires de maîtrise d'œuvre et frais annexes (contrôle technique, coordination SPS, étude de sol,...). Le montant total de l'opération s'élève par conséquent à 1 331 445 € HT au stade de l'avant-projet détaillé. Le projet a fait l'objet de demandes de subventions auprès des services de l'État, du Conseil Départemental et au titre de la réserve parlementaire de notre Député.



Calendrier des opérations

Les travaux débuteront cet été, afin que le bâtiment soit opérationnel dès la rentrée scolaire de septembre 2017. Il accueillera la gymnastique, le judo, l'association Formessence, le Service Qualité de vie, le goshin-taïso, les écoles primaires, maternelles et le collège. Ceci permettra de libérer des créneaux dans l'ancien gymnase pour les sports collectifs.

Une attention particulière sera apportée à la sécurité des abords du chantier pour la circulation piétonne et le stationnement des voitures, au regard de la proximité des écoles et des installations sportives. L'entrée de l'école maternelle du Montrouge sera provisoirement transférée rue des Pêcheurs pour éviter une concentration trop importante de véhicules rue du Stade.

Le Casino fait peau neuve



La Ville est propriétaire du casino, exploité par le Groupe Lucien Barrière par l'intermédiaire d'une délégation de service public. L'entretien extérieur du bâtiment reste donc de la responsabilité de la commune. Ainsi, la municipalité a décidé de la rénovation complète de la toiture en 2015. Cette année nous procéderons au ravalement des façades, dont le dernier a été effectué il y a près de 30 ans. Les travaux débuteront après le 15 août et seront achevés à l'automne pour une dépense de 45 800€ HT. Le choix des teintes sera particulièrement soigné et en lien avec l'établissement thermal voisin pour conserver l'identité de ce point central de la vie niederbrannoise.

Rénovation de la piste d'athlétisme...

La piste d'athlétisme de la zone du Montrouge est utilisée depuis une trentaine d'années par les scolaires et les associations sportives. Son revêtement souple en caoutchouc poreux se désagrègeant petit à petit, il est urgent d'engager une rénovation. Une remise en état pour une utilisation en compétition officielle engendrerait d'importantes modifications structurelles et occasionnerait un coût trop lourd, estimé à plus de 600 000€ TTC. Toutefois, la commune a décidé d'entreprendre une rénovation qui permettra aux nombreux coureurs de reprendre leurs entraînements dans de bonnes conditions. Le support existant sera conservé et un gazon synthétique sablé sera posé en surépaisseur. Le chantier débutera dans le courant de l'été et comprendra deux tranches de 2000 m² chacune, pour une dépense totale d'environ 90 000€ TTC.



... et du terrain de tennis couvert

Les installations dédiées à la pratique du tennis ont été construites au début des années 1980 et nécessitent aujourd'hui des rénovations conséquentes. Après le remplacement de la partie supérieure de la bache il y a quelques années et des luminaires en janvier 2016, il y a lieu de procéder à présent à la réfection de la partie basse de la toile pvc. Les travaux d'un montant de 15 000€ TTC seront réalisés cet automne pour permettre aux sportifs de s'entraîner dans de bonnes conditions dès l'hiver prochain.



Aménagement du sentier Grunélius



L'espace public du Grunélius constitue une trame verte entre le quartier résidentiel du Montrouge et le centre-ville. Cette emprise arborée d'environ 50 ares permet aux usagers, notamment aux scolaires, d'emprunter un cheminement d'environ 300m entre leur quartier et la gare ferroviaire et routière.

Pour mettre en valeur et sécuriser le sentier, notamment durant la nuit ou lors de périodes pluvieuses, la Ville a décidé d'installer un éclairage et balisage lumineux, d'aménager un cheminement en enrobés bitumeux et de limiter l'accès uniquement aux piétons par la mise en place de potelets métalliques.

Le montant prévisionnel de cette opération s'élève à 56 700€ HT. Les travaux seront réalisés au cours de l'été.

Renouvellement du mobilier urbain sur le parvis de l'église Saint-Martin

Le parvis de l'église catholique a été créé dans le cadre du projet d'aménagement du centre-ville en 2010. Cet espace piétonnier a été très rapidement envahi par du stationnement sauvage, contraignant la commune à mettre en place des blocs de granit en urgence pour éviter de détériorer le revêtement de sol.

À l'usage, il s'est avéré que ces blocs étaient dangereux car pouvant engendrer des chutes en raison de leur faible taille et de l'absence de contraste visuel. Les agents des Services Techniques ont procédé au cours du mois de juin à la mise en place de nouveaux potelets et barrières de ville. L'ancien mobilier urbain a été déplacé à l'arrière de l'église pour préserver les espaces verts.

Travaux d'enrobés route de Reichshoffen

Les chaussées des routes départementales qui traversent les agglomérations sont entretenues par le Conseil Départemental et leurs abords par la commune. En 2016, est prévu le renouvellement du tapis d'enrobés route de Reichshoffen et rue du Général de Gaulle jusqu'au carrefour avec la rue Eppinger. Les travaux préparatoires, à charge de la Ville, seront exécutés courant juillet. Le revêtement bitumineux sur la route sera quant à lui posé après le 15 août. Cette dernière intervention nécessitera la mise en place de déviations selon l'avancée du chantier.



Aménagement de parkings rue du Nord

Les parkings en bordure des terrains de football sont agrémentés d'arbres à haute tige. Certaines essences, dont les racines sont peu profondes, détériorent le revêtement du sol. La circulation des piétons étant devenue dangereuse et le stationnement des véhicules compliqué voire impossible, la commune a décidé de réaménager en priorité la zone située entre la rue des Abricotiers et le guichet d'entrée au stade. De nouvelles places de stationnement seront matérialisées, entrecoupées d'espaces plantés de haies arbustives.

Les travaux, d'un coût prévisionnel de 35 000€ TTC, seront engagés durant l'été.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Conséquence des intempéries



Le mois de juin aura été particulièrement marqué par la pluie et des orages violents. Niederbronn-les-Bains a été touché à plusieurs reprises et les dégâts sont conséquents. Gorgés d'eau, les sols ne pouvaient plus absorber les fortes averses. Les écoulements exceptionnels dans les rues et chemins ruraux n'ont pu être contenus dans les fossés et collecteurs, entraînant des dégradations à différents endroits de la commune. Les intempéries ont également provoqué des chutes d'arbres ou de branches arrachées, sans entraîner de dégâts ou d'accidents.

Le personnel des Services Techniques est intervenu à de nombreuses reprises pour remettre en état les sites touchés. Ces actions urgentes et provisoires nécessiteront des remises en état définitives qui ne pourront être réalisées qu'à l'automne. L'enveloppe financière à y consacrer avoisinera les 50 000€ TTC.

Décor d'été



Dès le mois d'octobre, l'équipe des espaces verts prépare le fleurissement d'été. Ils commencent par choisir une couleur, qu'ils déclinent en camaïeu pour chaque massif ou jardinière. Pour l'été 2016, les teintes retenues sont le rose et le jaune. Les quantités de plants commandés, 9000 jeunes plants et 8000 semis, sont affinées au plus juste pour ne pas avoir de perte. Une technique de plantation innovante est utilisée : la plantation en trame qui repose sur deux principes, le mélange des variétés et un nombre de plants impair. Ainsi pour les grands massifs, les techniciens commencent par planter sur le bord extérieur des massifs, puis les grandes plantes, et enfin le remplissage selon un plan précis.

Le fleurissement estival est le plus difficile à réaliser car il doit durer de mai à septembre. Les intempéries de ces dernières semaines ne sont pas sans conséquences pour le fleurissement qui voit son développement ralenti et les premiers signes de pourritures apparaître. Malgré les pluies abondantes, l'arrosage des jardinières et suspensions reste nécessaire, car l'eau de pluie ne fait que ruisseler et n'atteint pas les racines des plantes.

Deux plans de fleurissement sont élaborés chaque année : le plan de fleurissement estival qui se prépare en octobre de l'année précédente, et le plan de fleurissement bisannuel pour la période automne-printemps, qui se prépare en juin.

Sécurisation du réseau électrique dans le quartier du Heidenkopf

La Régie Intercommunale d'Electricité, propriétaire et gestionnaire des réseaux électriques sur le territoire de la commune, a engagé des travaux de remplacement d'anciens câbles électriques haute tension et d'appareillage dans les postes de transformation dans le quartier du Heidenkopf. Le chantier débuté mi-juin s'étend sur plus d'1km et s'achèvera à la fin de l'été, permettant ainsi de sécuriser la distribution électrique d'une centaine d'abonnés du quartier.

L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE DANS LES ESPACES PUBLICS

La loi du 11 février 2005 sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » renforce les obligations de mise en accessibilité des espaces publics. C'est un enjeu social et humain que la Ville intègre pleinement dans sa politique. Parmi les nouvelles obligations, l'une d'elle impose l'élaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE). L'amélioration de l'accessibilité est en effet le gage de déplacements effectués en sécurité et dans le confort pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, mais aussi les parents avec enfants en bas âge.

La ville de Niederbronn-les-Bains est dotée d'un PAVE depuis plusieurs années. Les Services Techniques sont chargés de sa mise en œuvre, principalement en centre-ville et aux abords des établissements publics : modification de places de stationnement, installation de bandes visuelles et podotactiles, abaissement de bordures de trottoirs, etc.



L'agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap) déposé par la Ville prévoit également un programme de travaux sur une période de 6 ans. Ainsi pour l'année 2016, la commune s'engage à améliorer l'accessibilité de l'école maternelle du Petit-Pont (création de rampe extérieure, places de stationnement), du groupe scolaire Hans Haug (remplacement de portes, création de rampes intérieures), de l'hôtel de ville (entrée principale, banque d'accueil), de la Maison de la Musique et des Associations.

Le coût prévisionnel de l'ensemble de ces opérations s'élève à 40 000€ TTC. Les travaux dans les écoles débuteront cet été.

Ce programme d'actions se poursuivra dans les mois et les années à venir afin de garantir une meilleure accessibilité pour tous dans notre cité thermale.

Travaux de peinture du Groupe scolaire

Le Conseil Municipal a programmé la remise en peinture de 5 salles de classes du groupe scolaire durant les vacances d'été.

Les travaux ont été confiés à l'association intermédiaire REUSSIR de Woerth sous forme de chantier d'insertion « les femmes et le bâtiment ». En effet ce ne seront que des agents féminins qui interviendront, encadrés par un responsable logistique. Le montant des travaux est d'environ 10 000€ TTC et débutera fin juillet.